

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 5

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



Le château de Boudry.

FÊTE DE LA ROMANDE

Les dates des 17 et 18 juin ont été définitivement arrêtées pour ce sympathique rassemblement des apiculteurs romands. La Fédération cantonale neuchâteloise est chargée de l'organisation de ces deux journées et son comité est à l'œuvre.

Pour différents motifs, il n'est pas encore à même de donner le programme détaillé qui paraîtra dans le numéro de juin. Disons seulement que le Bas et le Haut du canton réservent un chaleureux accueil aux apiculteurs de Romandie qu'ils se réjouissent de recevoir.

Dans le but de faciliter l'organisation de la soirée du samedi 17 juin prévue au pittoresque château de Boudry (repas, attractions, couche et petit-déjeuner), le comité prie les participants à la journée du samedi, de s'inscrire provisoirement jusqu'au 10 mai auprès de M. W. Keiser, Carrels 19, à **2034 Peseux**. Cette mesure est dictée plus spécialement par des possibilités de logement limitées. Le programme définitif avec prix de la soirée au château de Boudry, avec couche et petit-déjeuner, sera envoyé aux personnes qui se seront inscrites provisoirement. Sur cette base, ils pourront envoyer leur inscription définitive. La journée du dimanche est réservée à la montagne.

Apiculteurs romands, retenez bien les dates des 17 et 18 juin et venez nombreux au pays de Neuchâtel.

Le comité de la Fédération.

AVIS

L'adresse de M. A. Bourquin, conseiller technique de la Section apicole du Liebefeld est : **chemin du Coteau, 1411 Les Tuilleries-de-Grandson.** Téléphone (024) 2 56 88.

Pour rappel, le nouveau règlement de la section apicole du Liebefeld relatif aux analyses d'échantillons d'abeilles et de couvain, règlement paru aux pages 5 et suivantes du numéro 1-2 de 1967 de notre journal.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS SUISSES D'APICULTURE (F.S.S.A.)

1032 Romanel-sur-Lausanne, le 15 avril 1967.

Aux rédacteurs des journaux suisses d'apiculture, VDSB, STA, SAR.

J'ai le pénible devoir de vous faire part du décès de

Monsieur Paul Horguelin

vice-président de l'Apimondia et président de l'Union nationale de l'apiculture française, survenu le 3 avril 1967 à Nuisement, Marne, France.

Nous compatissons avec nos collègues français.

Fédération suisse,
le président : *R. Bovey*

République et Canton de Neuchâtel

MISE A BAN

Vu l'apparition de nouveaux foyers d'acariose et de loque américaine, le territoire communal de La Chaux-de-Fonds est mis à ban.

Dans les régions mises à ban, tout trafic d'abeilles ainsi que tout changement d'emplacement des colonies sont interdits.

Les contraventions à la présente décision sont punies conformément aux prescriptions fédérales en la matière.

La présente décision entre immédiatement en vigueur et sera insérée dans la « Feuille officielle » et le « Journal suisse d'apiculture ».

Neuchâtel, le 3 avril 1967.

L'inspecteur cantonal des ruchers : *J.-P. Gobbo.* Le vétérinaire cantonal : *Dr Staehli.*

NOUVEL INSPECTEUR DES RUCHERS

Pour remplacer M. Robert Mermoud, démissionnaire, en qualité d'inspecteur des ruchers pour les cercles d'Echallens et de Bottens, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul Borgeaud, à Echallens.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel inspecteur et espérons qu'il trouvera beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

MISE SOUS SÉQUESTRE

Sont mises sous séquestre pour loque américaine les communes d'Essert-sous-Champvent, de Mies, de Lausanne, 3^e arrondissement et le hameau de la Saujallaz-sur-Lutry.

LEVÉE DE SÉQUESTRE

Le séquestre est levé pour les communes d'Aigle et d'Allaman.

G. Golay, insp. cantonal des ruchers vaudois.

Maladies des abeilles en mars 1967

Acariose

Canton/district	Localité	Cas	Canton/district	Localité	Cas
<i>Argovie</i>			<i>Thurgovie</i>		
Aarau	Aarau	1	Frauenfeld	Aadorf	1
Bremgarten	Berikon	1		Felben	1
	Oberlunkhofen	1	Kreuzlingen	Bäch-Ellighausen	1
Rheinfelden	Rheinfelden	1		Brunegg	1
				Lauterswilen/ Ermatingen	1
<i>Appenzell Rh. ext.</i>				Tägerwilen	1
Mittelland	Bühler	1			
<i>Bâle Campagne</i>			<i>Zurich</i>		
Arlesheim	Muttenz	1	Bülach	Bülach	1
			Dielsdorf	Niederweningen	1
<i>Berne</i>				Windlach-Stadel	1
Aarberg	Grossaffoltern	1	Hinwil	Windlach	1
	Schüpfen	1	Meilen	Seegräben	1
Wangen a.A.	Wangenried	1	Uster	Küschnacht	3
Courtelary	Péry	1		Niederuster	1
				Werrikon	1
<i>Grisons</i>				Neftenbach	1
Imboden	Domat/Ems	1		Neubrunn	1
Plessur	Coire	1		Pfungen	1
				Räterschen	1
<i>St-Gall</i>			<i>Winterthour</i>		
Gossau	Andwil	1			
Rorschach	Mörschwil	1	<i>Fribourg</i>		
Sargans	Walenstadt	1	Broye	Léchelles	1
Wil	Zuzwil	1			
			<i>Valais</i>		
<i>Schwytz</i>			Saint-Maurice	Vernayaz	1
Schwytz	Goldau	1			
	Oberschönenbuch/ Ibach	1	<i>Vaud</i>		
			Lausanne	Belmont/Lausanne	1
			Lavaux	Puidoux	1

Loque américaine					
Canton/district	Localité	Cas	Canton/district	Localité	Cas
<i>Argovie</i> Rheinfelden	Hellikon	1	<i>Tessin</i> Lugano	Pura	1
<i>Berne</i> Büren s/A	Arch Diessbach	1 2	<i>Zurich</i> Meilen Uster	Küschnacht Esslingen	1 1
Interlaken	Bönigen	1	Winterthour Zurich	Hagenbuch Triemli	2 1
<i>Lucerne</i> Willisau	Daiwil Menznau	1 1	<i>Genève</i> Rive gauche	Onex	1
<i>Schwytz</i> Höfe	Wilen b/Wollerau	1	<i>Neuchâtel</i> La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	1

Section apicole du Liebefeld.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SAR, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 11 MARS 1967 A LAUSANNE

Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur d'ouvrir notre 91^e assemblée générale et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Parmi nos invités, j'ai le très grand plaisir de saluer M. Maquelin, remplaçant de M. le Dr Wille et représentant l'Institut de Liebefeld, de M. Schneider, conseiller technique de notre CE, de M. Louis Roulet, président de la Centrale romande des miels et de son gérant M. Louis Matthey. De nos anciens collègues, MM. Meunier, Dietrich, Valet, Gonet, Zimmermann et Bohnet, membres d'honneur de notre association. Chers invités, votre présence nous prouve tout l'intérêt que vous portez à nos travaux et est un précieux encouragement pour le comité.

M. Gassmann, fervent disciple de saint Hubert, est retenu par l'assemblée de la chasse.

Si nous avons du plaisir à nous retrouver pour discuter de problèmes qui nous sont chers, nous avons la tristesse de constater le départ de quelques amis ou collègues, fidèles à nos assemblées, qui ont œuvré pour le bien de notre apiculture et que nous ne reverrons plus, leur souvenir seul restera vivant parmi nous. Je cite M. Louis Haesler, directeur de l'Imprimerie de la Béroche, qui pendant de nombreuses années a assuré l'impression de notre journal et édite actuellement le très utile agenda apicole romand, M. Henri Duc, président de la Broyarde, M. René Magnenat, de Cronay, collaborateur de notre journal, M. Louis Chamorel, ancien conseiller aux Etats et M. Auguste Jan-du-Chêne, ancien président et inspecteur des ruchers.

Pour honorer leur mémoire et exprimer notre sympathie aux familles dans le deuil, je vous prie de vous lever.

Effectifs :

Notre fédération, qui groupe 47 sections, compte à ce jour 4739 membres : Vaud 1435 ; Jura bernois 846 ; Fribourg 795 ; Valais 744 ; Neuchâtel 603 ; et Genève 316 qui est la plus forte section.

Cinq sections dépassent 200 membres, ce sont par ordre d'importance : Ajoie-Clos du Doubs, Lausanne, Erguel, Les Alpes, Jura-Nord.

Treize sections dépassent 100 membres, 18 ont de 50 à 100 et 10 de 21 à 50 membres.

Les sections campagnardes ont quelque peine à maintenir leurs effectifs, en plaine tout spécialement où les cultures intensives ont réduit la flore mellifère et les bons emplacements pour les ruchers. Le citadin dispose du samedi libre, possède un moyen de locomotion et s'évade souvent à assez bonne distance pour implanter son rucher. A côté d'un appoint financier, il trouve un sain délassement dans l'apiculture et vient grossir les rangs de nos sections des villes. De nombreux possesseurs d'abeilles ne font pas partie de notre association, tout en bénéficiant de notre action. Il vous appartient à vous, membres de la SAR, de les engager à devenir de fidèles supporters de nos sections. Nous disposons de circulaires ad hoc qui vous faciliteront ce travail de prospection.

Administration :

Durant l'exercice écoulé, le comité central a tenu 4 séances, la commission du journal 5, une seulement convoquée en fin d'année à Yverdon. Nos séances sont toujours très vivantes et chacun défend son point de vue, celui de sa région, mais avec une grande courtoisie et en ayant toujours comme seul objectif l'intérêt de l'apiculture romande.

Activité 1966

Celle-ci a été quelque peu réduite, mais par des circonstances indépendantes de la volonté de votre comité.

Le concours de ruchers n'a pas repris en 1966, car l'assemblée des délégués de l'an dernier a jugé que les modifications apportées au règlement de ce concours étaient trop peu importantes et a chargé la commission de poursuivre son travail et de présenter un projet plus sévère. M. Jacquier vous présentera ce règlement revu et corrigé selon vos vœux. -

Propagande :

La récolte de miel déficitaire en 1965 et 1966 a permis d'écouler les stocks de 1964 avec assez de facilité. L'apiculteur qui dispo-

sait de miel de qualité a pu l'écouler aux prix officiels, et la demande dépasse actuellement l'offre.

Une première action de propagande en décembre nous a valu trois réclamations de consommatrices qui n'ont pas trouvé dans les magasins le miel contrôlé SAR.

Une exposition de matériel d'apiculture organisée par nous dans un magasin self-service de la banlieue lausannoise a permis une très bonne vente de miel du pays contrôlé. La vente facile et l'absence de miel du pays dans de nombreux magasins nous a permis de réduire les frais de propagande.

Dans l'élevage :

Nous disposions, dès 1965, d'un bon nombre de reines carnio-liennes fécondées à La Berra. La tentation était grande de faire de gros élevages et de diffuser ce matériel de choix à nos membres. Or la prudence s'imposait, et M. le Dr Wille nous engagea à faire de sérieux contrôles du comportement de ces reines et de leur rendement au rucher en 1966.

Les résultats sont des plus encourageants, et démontrent que l'apiculteur peut améliorer les revenus de son rucher par les sélections dirigées de la CE, de la SAR, et par le renouvellement méthodique de ses reines. Mais, je le sais, beaucoup d'entre vous se demandaient, avec un brin de jalousie, ce qu'il allait sortir de cette CE qui vous semblait une chasse gardée dont l'accès n'était réservé qu'à quelques privilégiés. Et bien non, croyez-moi, ce n'est pas le cas, nous ne pouvions pas risquer un échec et avons préféré avancer lentement, mais sûrement.

Aujourd'hui nous sommes prêts et c'est à vous les comités de sections et les groupes d'élevages constitués de collaborer avec les moniteurs de vos régions, selon les directives qui vous parviennent par le journal d'avril.

Je ne veux pas clore ce paragraphe de l'élevage, sans exprimer à nos moniteurs toute notre reconnaissance et nos remerciements pour avoir collaboré dans le plus bel esprit d'équipe à la réalisation de ces travaux de sélection mis au profit dès maintenant des membres de la SAR.

Finances :

Notre situation s'est sérieusement consolidée durant le dernier exercice. Il ne pouvait en être autrement après les explications et l'exposé des motifs que vous venez d'entendre.

Mais soyez reconnaissants d'avoir un comité, qui contrairement à de nombreux Etats et communes, créent d'abord les réserves nécessaires en vue d'actions futures.

Le programme d'activité de 1967 que le comité central a approuvé dans sa dernière séance de février vous donnera une idée des frais que devra supporter notre caisse.

Malgré la très grande nécessité pour notre agriculture de maintenir une apiculture prospère pour la fécondation des plantes enthomophiles, nous serons dans un très bref avenir touchés par la réduction des subventions fédérales dictée par la commission Stocker.

Jusqu'à ce jour, nous avons toujours reçu un appui total de la part de la division de l'agriculture, qui a subventionné la formation de nos moniteurs. Une situation financière solide nous permettra d'envisager l'avenir avec confiance et de donner une impulsion à l'action d'élevage et de renouvellement des reines qui est la base la plus sûre d'une augmentation de la productivité.

Rapports :

Vous avez pris connaissance avec intérêt, je pense, des différents rapports publiés dans notre journal :

du service des pesées — du contrôle du miel — des assurances.

Vous avez lu « les échos de partout » adaptés par M. Chassot, les excellents « conseils aux débutants » toujours très appréciés par tous les apiculteurs, de notre collègue Bassin, les publications scientifiques, les reflets des travaux au rucher de nos praticiens, qui sont trop rares.

Vous avez remarqué la tenue de notre journal, sa présentation, sur laquelle veille avec une grande vigilance notre rédacteur, et y contribue aussi notre imprimeur.

Que chacun trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Départ au comité

Notre collègue Broquet arrive au terme de son 5^e mandat de 3 ans et doit selon les statuts nous quitter.

Ayant fait toute sa carrière à la douane, il a mis au service de la SAR cette précision et cette ponctualité dans l'accomplissement de sa tâche qui n'ont jamais été prises en défaut. S'occupant de nos assurances, il a toujours pris une importante part à tous les problèmes débattus au comité central. Les préparatifs de l'Exposition nationale, les travaux d'élevages, le contrôle du miel et la propagande, tout l'intéressait. Mon cher vice-président, pour marquer la fin de ton mandat, le comité t'invitera à une journée d'adieu que nous voulons magnifiquement réussie, qu'elle soit à l'image de ton mandat et de ce que tu as donné à la SAR. Merci cher collègue, et bonne retraite parmi ta section et tes abeilles.

Rapports des sections :

Votre serviteur ne peut attendre la dernière minute pour taper son rapport et le 4 mars, sur 47 sections, 39 seulement m'ont adressé leur rapport annuel. Les défaillants se recrutent parmi les petites sections — de 50 membres —, là, à l'instar d'une ruchée faible, l'activité est réduite.

Nos félicitations aux sections du Jura, de Neuchâtel, du Valais, de Genève, qui ont répondu avec ponctualité à ce questionnaire.

Fribourg, il manque le rapport du district du Lac.

Vaud, mon cher canton, ne brille pas ; sur 20 sections, 7 n'ont pas encore répondu. Ce sont : Haute-Broye, La Menthue, Lucens, Morges, Orbe, Pays-d'Enhaut et Vallée de Joux.

Il est intéressant d'analyser ces rapports qui nous donnent des indications précieuses sur l'activité des sections, la récolte et l'état sanitaire. La loque américaine sévit un peu partout, le Valais annonce un état sanitaire satisfaisant. Le canton de Fribourg, ce pays où coule le lait et le miel, garde le maillot jaune pour la production ; il est suivi de très près par Genève, puis le Valais, Vaud, le Jura et le canton de Neuchâtel qui n'a guère été favorisé cette année, avec 2-3 kilos par colonie.

En multipliant le nombre de ruches par les résultats annoncés, on obtient une production de 513 359 kilos pour l'ensemble des colonies de nos membres. Partout, la vente du miel a été facile.

Perspectives d'avenir :

Nous sommes obligés de reconnaître que l'apiculture, dans les régions où la culture intensive est pratiquée, devient difficile. Il faut s'adapter et préparer les colonies en vue de la première récolte, pissenlits, arbres fruitiers et colza, et ensuite pratiquer la transhumance. Mais il reste en Suisse romande des régions où la culture herbeuse prédomine, Fribourg, le Valais et certaines parties plus élevées des autres cantons, là les possibilités sont encore bonnes.

L'écoulement de notre miel est assuré, sa qualité le plaçant en première position, son prix plus élevé n'est pas discuté.

Notre principal souci est donc d'en produire de grosses quantités et je vous invite à mettre tout en œuvre pour que le peuple suisse ne manque pas durant l'hiver 1967-1968 de ce merveilleux produit.

Au terme de ce rapport, je tiens à adresser mes remerciements à la Division de l'agriculture et à l'Office vétérinaire à Berne, aux collaborateurs de l'Institut apicole du Liebefeld, aux inspecteurs cantonaux et régionaux des ruchers, aux membres des comités de nos sections, et à vous, Messieurs les délégués.

Romanèl-sur-Lausanne, le 4 mars 1967.

R. Bovey.

A PROPOS DE VULGARISATION EN APICULTURE

Que faut-il en penser ?

L'activité du service de vulgarisation apicole se poursuit d'une façon réjouissante dans les fédérations romandes. On peut même dire que de gros efforts se sont réalisés ces dernières années dans toutes les fédérations par les organes responsables de cette tâche et en bonne partie par des conseillers apicoles régionaux.

Il faut envisager l'avenir avec confiance et savoir que l'apiculteur progressiste qui cherche à acquérir une formation plus complète en vue d'améliorer la rentabilité de son rucher par des connaissances approfondies, peut disposer du conseiller régional suivant un programme bien établi : cours, conseils individuels, conseils par groupes, démonstrations, visites de ruchers, etc. (Voir également nouveau règlement de la Section apicole de Liebefeld paru dans le journal 1-2 de 1967.)

La base de formation et de perfectionnement des connaissances des conseillers apicoles s'exécute depuis plusieurs années par des cours scientifiques et techniques assurés par la Section apicole de Liebefeld en collaboration avec la Commission technique des fédérations. Cela ne veut pas dire qu'avec cette instruction le but envisagé soit atteint. Loin de là, maintes expériences d'ordre scientifique et technique concernant les problèmes de la conduite du rucher et de la santé des abeilles sont à exécuter si on veut tenir compte de tous les facteurs qui se présentent différemment d'une année à l'autre. De toute évidence, un grand nombre d'essais sont nécessaires pour éclaircir tous les mystères de la vie de l'abeille, de l'esprit de la ruche ou du génie de la race. Il faut savoir se moderniser par la science mise à notre disposition, mais rester dans un juste milieu sans oublier la nature qu'il faut respecter. Dans cette progression, la tâche du conseiller apicole est de diffuser dans la pratique les résultats d'essais et expériences faites par les stations d'essais et les communiquer à tous les apiculteurs intéressés.

Aujourd'hui, on a le droit de demander quelles sont les directives, les connaissances que les conseillers apicoles ont acquises ces dernières années afin de remplir les conditions de moniteurs. D'après les directives de la Division de l'agriculture concernant le service de vulgarisation apicole, la formation des conseillers apicoles régionaux incombe à la Section apicole de Liebefeld qui, d'entente avec les organes responsables des fédérations établit le programme des cours. Ces commissions techniques cantonales sont responsables pour l'organisation du service de vulgarisation. Les devoirs et les droits du conseiller apicole sont réglés dans un cahier des charges.

Chaque année une assemblée a lieu groupant les représentants de la Section apicole de Liebefeld et les délégués des commissions techniques cantonales pour l'étude d'un programme de travail qui prévoit les cours de formation et d'activité des conseillers apicoles régionaux de l'année future. Les organes responsables de la formation dans le cadre du canton reçoivent à temps voulu le programme du cours scientifique ou technique par le conseiller technique selon les directives décidées à cette séance annuelle. Le chef de la Section apicole de Liebefeld est renseigné par le conseiller technique sur toute l'activité déployée durant la saison apicole.

Il reste maintenant à analyser de plus près les connaissances reçues des conseillers par la Section apicole de Liebefeld pour se rendre compte du travail réalisé pour cette formation.

Cours scientifiques

Dr H. Wille. — L'appareil digestif de la larve. L'anatomie de l'abeille et du développement de l'abeille adulte. Quelques glandes importantes dans la vie de l'abeille. Mesures de la conduite du rucher. La rotation des matières nutritives dans la colonie. Matières nutritives et substances. Anomalies et maladies du couvain, des abeilles (non placées sous la loi des épizooties.).

Dr L. Gerig. — L'anatomie et physiologie de la reine. La fécondation de la reine. Les maladies de la reine (mâle). Les connaissances sur le développement embryonnaire. L'hérédité.

A. Bourquin. — Les problèmes de nutrition. Les mesures appropriées pour la conduite du rucher. Les maladies du couvain, des abeilles. Les observations du couvain.

Ch. Maquelin. — La pollinisation.

Cours techniques

A. Bourquin. — Emplacement du rucher, les systèmes de ruches. Evaluation des colonies, des abeilles, du couvain, des provisions. Dépistage des maladies du couvain par le prélèvement des larves et des pupes. Dépistage des maladies des abeilles. Désinfection des cadres, de la ruche et du matériel. La sélection sur le rucher. Insertion du cadre à mâles. Agrandissement du nid à couvain, déplacement et intercalation des rayons. La formation des nucléi. La ruche pépinière. Utilisation des cellules royales. Marquage des reines, introduction. Pose des hausses, prélèvement de la récolte. Les stimulants, les nourrissements. Estimation des provisions pour l'hivernage. La mise en hivernage, etc.

Tous les cours pratiques ont lieu dans les ruchers mis à disposition par d'aimables apiculteurs ainsi que dans des ruchers de

la Section apicole de Liebefeld, soit : Sorens et Vugelles-la-Mothe. Dans bien des cours scientifiques et techniques des documentations avec textes et schémas sont remises à chacun des conseillers apicoles comme aide-mémoire pour les cours qu'ils doivent diffuser.

De temps en temps, les conseillers apicoles subissent un examen sanctionnant leurs connaissances théoriques et pratiques reçues dans les cours, cela permet à la Section apicole de Liebefeld de juger du résultat pour continuer la base de formation.

Comme il y a encore beaucoup à apprendre dans la vie des abeilles, il faut avoir cette confiance en l'avenir, ne pas garder cette indifférence, cette sorte de résignation, de renoncer à tout progrès, et végéter indéfiniment dans l'individualisme, mais bien comprendre ce don impérieux du progrès.

A. Bourquin, conseiller technique.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR MAI 1967

La période qui vient de s'écouler n'a pas été favorable au développement de nos ruchers.

S'il n'y a pas eu de fortes gelées, le temps est resté spécialement maussade, le soleil a boudé, rares ont été les journées permettant une activité normale, plus rares encore les moments où l'on pouvait ouvrir les ruches sans risque de refroidissement.

Il s'en est suivi un retard de développement assez considérable, joint à une perte d'abeilles inévitable. D'une façon générale, la situation est donc moins favorable qu'il y a un mois. En plaine la récolte de printemps est à la porte et peu nombreuses sont à ce jour les colonies vraiment prêtes. Il est vrai que d'ici à la fin du mois la situation va s'améliorer mais seules les colonies de qualité pourront donner une récolte appréciable sur le colza et les arbres fruitiers.

Nous voulons espérer mon cher débutant que vous serez dans les privilégiés. Si vous habitez une région plus tardive, vos chances seront plus grandes, mais si une partie de vos colonies ne peuvent être haussées à temps voulu tout n'est pas perdu, loin de là. Cette première floraison va aider puissamment les ruches retardées qui seront prêtes, avec une population fraîche et une reine moins fatiguée pour une récolte d'été que nous vous souhaitons abondante.

Lorsque paraîtront ces lignes, la campagne sera dans toute sa splendeur printanière. Ce sera le moment, si vous manquez de rayons, d'en donner un à bâtir à chacune de vos colonies, avant